

LES CÉRÉALES ET PRODUITS CÉRÉALIERS CONFIRMENT LEUR PLACE DANS LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE

Les chiffres du commerce extérieur français viennent d'être dévoilés pour l'année 2021. Ils confirment la place primordiale des céréales et produits céréaliers, dans le rééquilibrage de la balance commerciale.

L'agroalimentaire est le $3^{\rm ème}$ poste excédentaire de la balance commerciale française avec + 8 milliards d'euros de solde commercial en 2021. Les céréales et produits céréaliers jouent un rôle particulièrement important avec une balance de + 5,6 milliards d'euros en 2020/2021 dans le solde commercial. Elles représentent le $2^{\rm ème}$ poste excédentaire de l'agroalimentaire, après les boissons et spiritueux.

La filière céréalière française exporte près d'une tonne sur deux de céréales, soit 25 millions de tonnes en 2020/2021, ce qui en fait le 7ème exportateur mondial.

- 47 % de la production de blé tendre a été exportée en 2020/2021, soit 13,7 millions de tonnes
- 32 % du maïs grain est exporté vers l'UE et les DOM
- 48 % de la production de blé dur a été exportée vers l'UE et les pays tiers
- 51 % l'orge produite a été exportée en 2020/2021.

Grâce à son savoir-faire et ses outils industriels performants, la filière céréalière française exporte également une partie de ses grains transformés en produits céréaliers comme le malt, la semoule de blé dur et de maïs, l'amidon, la farine, etc.

A titre d'exemples :

- La France exporte 80 % de sa production de malt : c'est le 1 er exportateur mondial de malt
- Les ¾ de la production des amidonniers sont exportés.

« Avec ses 440 000 emplois, la filière céréalière française est le 4^{ème} contributeur positif à la balance commerciale de notre pays. C'est une fierté forte pour nous tous, une reconnaissance de l'excellence de nos agriculteurs, de nos collecteurs, de nos transformateurs et de nos exportateurs. Ces bons résultats permettent une activité soutenue sur tout le territoire et à l'international grâce au travail quotidien des entreprises», déclare Jean-François Loiseau, président d'Intercéréales.

A PROPOS D'INTERCÉRÉALES

Association privée à but non lucratif, Intercéréales l'interprofession représentative des céréales. Créée à l'initiative organisations professionnelles dυ secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions à l'international.